

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Recueil De Pieces Curieuses Sur Les Matieres Les Plus
Interessantes**

Radicati, Albert

Rotterdam, 1736

Recit Fidelle Et Comique De La Religion Des Canibales Modernes Par Zelim
Moslem

urn:nbn:de:gbv:45:1-444

R E C I T

FIDELLE ET COMIQUE

DE LA

R E L I G I O N DES CANIBALES MODERNES;

P A R

Z E L I M M O S L E M.

Dans lequel l'Auteur declare les motifs qu'il
eut de quitter cette abominable Idolatrie.

TRADUIT DE L'ARABE.

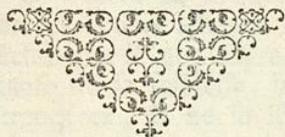
— *Ridiculum acri*

Fortius & melius magnas plerunq; secat res.

H O R A T.

*Audendum est, .ut illustrata veritas pateat,
Multique ab errore liberentur.*

L A C T A N T.



A R O M E,

Par NICOLAS MACCHIAVEL, Imprimeur
de la Sacrée Congregation de *Propaganda*
Fide. avec Privilège de sa Sainteté.

M. D. C C. X X V I I I.

R E C I T

FIDELLE ET COMIQUE

DE LA

R E L I G I O N

DES CANNIBALES

MODERNE;

PAR

J E A N M O S E E M

De quel Nature dans les motifs d'ill
ce de quelle l'art admirable l'histoire

TRADUIT DE L'ARABE

— Traduction de

Le sieur B. de la Roche, sieur de la Roche

HORAT

de la Roche, sieur de la Roche

de la Roche, sieur de la Roche

LACTAN

DE LA

DE LA

A R O M E

Par Nicolas MACHIAVEL, Imprimeur

de la Sacre Congregation de Propaganda

faite avec l'aveu de la sainte

M. D. C. C. XXVII



L' I M P R I M E U R ,

A U

LECTEUR JUDICIEUX.

IL est de mon devoir que je te declare comment cet Ouvrage m'est tombé entre les mains, mais auparavant tu ne trouveras pas mauvais que je te dise par quelle aventure je suis devenu Imprimeur. Sache donc, qu'ayant voulu travailler à rendre plus puissant mon Souverain, comme tout bon Sujet doit faire, je me mis à étudier les saintes maximes de la Cour de Rome sous le Pontificat d'Alexandre VI. d'heureuse memoire, & les moïens dont il se servit pour parvenir au faite de la Grandeur & de la Gloire Mondaine; & je connus qu'ils étoient les seuls qu'on pût pratiquer pour acquérir cette autorité absolue que les Anciens appellerent Tirannie, & les Modernes Pouvoir Despotique, afin de pallier un nom si odieux & si peu convenable à qui se-dit Chrétien.

Je composai ensuite un petit Traité qui contenoit toutes ces maximes & ces moïens, qui avoit pour titre le Prince, & le dediai à Laurent, fils de Pierre de Medicis, afin qu'il pût avec un tel secours affermir sa Puissance, & empêcher par là que nôtre Patrie ne devint, à cause de sa foiblesse, la proie des Nations étrangères, & ne souffrit des nouveaux & plus grands maux que ceux dont elle étoit affligée, depuis que les ancêtres de Laurent l'avoient faite de leur Mere, leur Esclave.

Ces



Ces Principes que j'avois exposés dans ce Traité, quoiqu'ils fussent les mêmes que les plus grands Monarques suivoient de point en point, même sans en excepter le très Saint Vicaire de Jesus Christ, m'avoient cependant rendu l'objet de l'indignation des Princes: „ parceque, disoient ils, j'avois „ decouvert tous leurs artifices en publiant „ ces Verités, & qu'ayant donné la vuë aux „ aveugles, ils voudroient dès lors marcher „ d'eux mêmes, ce qui auroit infailliblement mis à la besace leurs Conducteurs. C'est pourquoi les Princes les plus indignés contre moi tinrent un grand Conseil, & nommerent des Commissaires pour examiner mes maximes, & pour me condamner selon l'énormité de mon crime. Me trouvant devant mes Juges, je leur dis, pour me disculper de tout ce dont on me chargeoit; „ Que je ne pretendois point defendre mes écrits, qu'au contraire je les detestois & condamnois comme impies, „ contenant des Dogmes cruels & abominables pour gouverner les Peuples. De „ sorte que si l'on me pouvoit prouver que „ la Doctrine que j'avois publiée étoit de „ mon invention, je me soumettois avec „ plaisir à la sentence que l'on voudroit prononcer contre moi: Mais que si mes Ecrits „ ne contenoient que ces Preceptes politiques & ces Raisons d'Etat que j'ai moi même apprises en examinant de près la „ conduite & les actions de quelques grands „ Princes, dont il ne faut point dire du „ mal sous peine de la vie, & que j'eusse „ nommés si mes Juges me l'avoient voulu „ permettre; Pour quelle raison, dis-je, est-ce „ que

„ que ces Princes , inventeurs de cette en-
„ ragée & detestable politique dont j'ai fait
„ mention dans mon Traité , sont regardés
„ comme des Personnes Sacrées , & moi
„ comme un Scelerat , comme un Athée,
„ seulement pour l'avoir mise au jour? N'est
„ il pas injuste de venerer comme Saint
„ l'original d'une chose , & d'en brûler la
„ copie comme execrable ? & pourquoi doit
„ on tant me blâmer & persecuter pour avoir
„ fait un recueil de ces maximes repanduës
„ dans les Histoires tant anciennes que mo-
„ dernes , les quelles peuvent convertir en
„ autant de Macchiavels tous ceux qui les
„ liront avec des Lunettes de Ministre d'E-
„ tat? Enfin , je conclus , disant: Que les
„ homes ne sont pas si idiots qu'on pense ; &
„ que puisqu'il s'en est trouvé d'assez sensés
„ pour pénétrer dans les plus profonds se-
„ crets de la Nature , il s'en trouvera aussi
„ qui auront assez de genie pour decouvrir
„ le veritable but des actions des Princes ,
„ quoiqu'ils emploïent toutes les ruses possi-
„ bles pour le cacher aux Peuples : & que
„ si les Princes souhaitent avoir leurs Sujets
„ grossieres & stupides , afin de les pouvoir
„ mieux soumettre à tous leurs caprices , il
„ faut qu'ils prennent la honteuse resolution
„ d'imiter les Princes Mahometans & Mos-
„ covites , qui ont toujours empêché l'intro-
„ duction des Arts & des Sciences dans leurs
„ Etats , les quelles peuvent éclaircir les en-
„ tendemens les plus ténébreux ; Car autre-
„ ment les Princes ne viendront jamais à bout
„ de leurs desseins , vû que l'Hypocrisie si
„ commune dans le Monde a seulement la
„ vertu de pallier les vices de l'home qui s'en
„ sert ,

„ sert, & non de forcer les Peuples à croire
 „ tout ce que bon lui semble.

Mes Juges furent terriblement touchés de
 mes paroles, & ils paroissent déjà disposés
 à me declarer innocent; quand l'Avocat gé-
 neral leur fit entendre, „ que je meritois
 „ d'être sévèrement puni pour avoir rempli
 „ mes Ecrits de très pernicieuses maximes,
 „ avec les quelles je faisois mon possible pour
 „ ajuster dans la bouche des Brebis des dents
 „ postiches de Loup, ce qui en auroit éloigné
 „ & effraié les Bergers; personnes si neces-
 „ saires dans ce Monde! Puisque je les avois
 „ mis dans la dure nécessité de s'armer d'une
 „ cuirasse & de gantelets voulant traire ou
 „ tondre leurs Brebis: Que la laine, le lait
 „ & le fromage seroient montés à un prix
 „ exorbitant, si les Bergers eussent eu à l'a-
 „ venir plus à craindre les Brebis que les
 „ Mâtons; & si au lieu de sifflet & de la
 „ verge qu'ils emploioient pour en être obeïs,
 „ ils eussent étez obligés de se servir d'une
 „ troupe de gros Dogues; & si pour les
 „ garder durant la nuit, il n'eut plus suffi
 „ de les enfermer dans une enceinte de
 „ corde; mais de murailles, de remparts
 „ de fossés avec les contrescarpes à la mo-
 „ derne.

Ces accusations parurent très importantes
 aux Commissaires, qui avoient fort bien com-
 pris le sens metaphorique du Discours de
 l'Avocat; ainsi ils changerent d'avis, &
 me condamnerent unanimement au feu. A-
 près quoi ils firent une Loi qui declaroit
 rebelle & ennemi du Genre humain celui
 qui auroit osé publier à l'avenir des choses
 si scandaleuses. Avouant tous; „ que ce
 „ n'étoit

„ n'étoit pas la laine, ni le lait, ni le fro-
 „ mage ni l'agneau qu'on tire de la Brebis, qui
 „ devoit rendre précieux cet animal aux ho-
 „ mes; mais sa grande simplicité & sa pa-
 „ tience infinie: N'étant pas possible qu'un
 „ seul Berger put en gouverner un grand
 „ nombre, si les Brebis avoient assez de dis-
 „ cernement pour connoître l'usage qu'ils
 „ pourroient faire de leurs dents & de leurs
 „ cornes; & qu'enfin c'étoit vouloir mettre
 „ le Monde sans dessus dessous, en rendant
 „ malicieux les simples, & en ouvrant les
 „ yeux à ces Taupes, que Mere Nature avec
 „ une très grande sagesse avoit créé aveugles.

L'Avocat cessant de parler, les Juges se
 separerent, & je fus livré aux Bourreaux,
 qui d'abord firent tous les préparatifs neces-
 saires pour me faire subir la peine horrible
 qu'on m'avoit infligé; mais Philippe II Roi
 d'Espagne par son pouvoir la fit suspendre,
 & me prit sous sa Protection. Ce ne fut
 pas néanmoins par un effet de sa debonnai-
 reté ou de son humanité qu'il me sauva la
 vie, ni de sa reconnoissance quoiqu'il eut
 tiré de très grands avantages de mes Pre-
 ceptes, car il ne fut jamais doué de ces
 bonnes qualitez; mais seulement par un pur
 motif d'interêt: Principale vertu des Princes
 ses semblables! Il se flatoit donc que je pou-
 vois peut être encore lui decouvrir des mys-
 tères de Politique plus grands que ceux que
 j'avois exposés dans mon Traité, mais il se
 trompa; vû que ce que j'avois appris d'A-
 lexandre VI & du Duc de Valentinois son
 Fils, est la quintessence de la Raison d'Etat.

Cependant la bonne opinion que Philippe
 avoit de moi me fut fort avantageuse, car il

me fit son principal Conseiller, ce qui m'attira l'estime de tous ses Courtisans tant qu'il vecût. Mais après sa mort, ses Successeurs aiant dégénérés, je fus contraint de quitter au plutôt l'Espagne, attendu qu'ils n'auroient pas manqué de faire exécuter sur moi la cruelle sentence du Feu; parceque l'ignorance & la Superstition, que Philippe avoit avec tant de soin toujours entretenues dans l'esprit de ses Sujets, se repandirent tant à la fin, qu'elles s'emparerent de l'esprit même des Monarques Espagnols, & m'en chasserent à cause de la grande antipathie qui regne entre elles & mes maximes.

Après un si grand malheur je fus forcé d'aller errant par le monde, & de me bien deguïser afin de n'être pas reconnu des Princes mes persecuteurs; & malgré mon deguïsement ils m'eussent finalement decouvert & accablé; ou bien je serois mort de faim parmi le Vulgaire, incapable de distinguer le vrai merite; si les bons Peres Ignatiens, touchés de compassion Jesuitique, n'eussent pas envoie des ordres par tout pour me chercher & m'avertir du grand danger auquel je m'exposois courant le monde. Leurs Emissaires aiant à la fin eu le bonheur de me trouver, m'emmenèrent avec tout le secret imaginable dans leur College de Rome.

Les Provinciaux & les Préfets d'abord alerent donner part au General de leur Sainte Societé de la bonne trouvaille qu'ils avoient fait: & ce qui est fort surprenant, c'est que le General nonobstant la grande envie qu'il avoit de me voir, ne voulut cependant pas me permettre de venir devant lui qu'en habit de Novice; & parceque je n'en avois pas

pas la mine, il envoïa son Agent à Venise avec un Portrait du Grand Ignace, qui contemploit avec une modestie angelique le très beau sein de la Vierge Marie sa Dame, afin qu'il fit faire sur ce Saint modèle un masque, capable d'attendrir les cœurs les plus durs & de tromper les esprits les plus fins. On me couvrit donc le visage avec ce beau masque, & ensuite je fus présenté au General, qui me voïant, parla dans ces termes aux Novices qui lui faisoient la Cour.

„ Voilâ mes chers Enfans un nouveau com-
 „ pagnon que je vous donne pour vous di-
 „ riger! Voïez comment la pieté, l'humilité
 „ & la foi brillent dans ses yeux! Ornez-
 „ vous de ses belles vertus, & soïez verita-
 „ bles imitateurs d'un si Saint exemple. A-
 „ près celâ il fit retirer les Novices, & retint
 „ seulement deux vieux Recteurs: Sur le
 „ champ ils me deshabillerent, m'ôtèrent le
 „ masque du visage & me remirent dans ma
 „ premiere forme. Alors le General m'em-
 „ brassa & me dit; „ Que devant lui & les
 „ homes savans je pouvois paroître à visage
 „ decouvert; mais que devant les sots je
 „ devois toujours être masqué, parcequ'ils
 „ ne s'attachent pas à la réalité, mais à la
 „ seule apparence des choses: Que c'étoit
 „ l'unique moïen de m'attirer l'estime des uns
 „ & des autres: Que c'étoit le Pere Ignace
 „ qui avoit laissé ces saintes instructions à la
 „ Societé Jesuitique, afin qu'elles lui servif-
 „ sent de fondement perpetuel: Que les Igna-
 „ tiens en connoissoient la bonté par expe-
 „ rience, car ils s'emparoiënt chaque jour
 „ des biens des Peuples, sans qu'ils s'en
 „ plaignissent; au lieu qu'ils s'étoient souvent
 „ Y 2 „ revoltés

„ revoltés en pareille occasion contre leurs
 „ Souverains , à cause qu'ils ne se servoient
 „ pas des mêmes moiens. Car les Princes
 „ emploïent la force , & les Ignatiens la frau-
 „ de : Ceux-là demandent les substances des
 „ sujets pour eux mêmes ; Ceux-ci les de-
 „ mandent pour la Vierge , les Saints ou les
 „ ames du Purgatoire. Les premiers pri-
 „ vent les sujets de leurs biens , sans leur
 „ faire la moindre gratification ; les autres
 „ au contraire les depouillent des biens tem-
 „ porels , & les recompensent abondamment
 „ avec les spirituels ; biens infiniment plus
 „ estimés que ceux de ce Monde par la Po-
 „ pulace insensée : & enfin il declara que les
 „ Ignatiens avoient sçu trouver moïen de
 „ faire passer pour Saintes toutes leurs Aétions
 „ quoique très detestables , faisant accroire
 „ aux homes , qu'elles sont toutes *ad majo-
 „ rem Dei Gloriam.*

Le General alloit encore parler , lorsqu'il fut interrompû par un novice qui entra pour lui demander son avis sur un cas de conscience. Cet idiot fut si effrayé en me voïant , que si le General ne m'eut pas promptement caché sous son manteau , il seroit infailliblement mort de peur ; tant je lui parus horrible ! Mais le rusé General dissipa sa frayeur , lui disant : Que j'étois un Ange , & que si je lui avois paru un Diable , c'étoit parcequ'il avoit desobeï à ses Superieurs ; ainsi qu'il devoit faire penitence , & ne plus craindre quand il me reverroit.

Par ce Stratagème le sage General accoutuma les Novices à me voir demasqué , & se mit en odeur de Sainteté parmi eux , leur insinuant qu'il conversoit avec les Anges. Quel-

Quelque tems après il me fit maître des Novices, avec ordre de me tenir toujours masqué quand je les instruirois. Ce Masque effectivement communiqua une grande vertu à mes paroles: Car je pus leur enseigner la même Doctrine que j'avois autrefois enseignée à Laurent de Medicis, pour la quelle ils avoient tant d'horreur, sans les scandaliser. Preuve evidente qu'ils ne haïssioient pas mes instructions, mais seulement celui qui en étoit l'auteur; parceque les Princes l'avoient decrié afin que les Sujets ne pussent pas par la lecture de mes Ecrits éclaircir leur entendement, qui, pour le bien des Tirans doit toujours être offusqué.

Quoique les Ignatiens eussent été mes Protecteurs, & qu'ils tâchassent avec les plus basses flateries de m'amorcer, je m'apperçus cependant que mes forces se diminoient vû le grand nombre de Novices que j'enseignois, qui, comme autant de sangsuës, me suçoient peu à peu la substance de mes maximes: De manière qu'en peu de tems cessant d'être utile aux Ignatiens, ils auroient aussi cessé de me maintenir; & cela, pour ne pas rompre le grand vœu qu'ils font de donner peu afin d'obtenir beaucoup, & de ne jamais rien donner *gratis & amore*. Car en faisant une telle chose ils commettersoient un grand sacrilège, & ne meritoient plus de s'appeler Ignatiens. C'est pourquoi je pris la resolution de les quitter & de m'en aller avant qu'ils m'eussent entièrement épuisé.

Ayant donc pris congé de mes Renardeaux j'allois sortir du College, lorsque le General me vint au devant avec un bassin rempli de Quadruples d'or nouvellement frappés au



Paraguay, me priant de les accepter pour l'amour de lui, & en reconnoissance des services que j'avois rendus à la sainte Societé Jesuitique. La richesse du present ne m'étonnâ pas, sachant la facilité que les Ignatiens ont pour acquerir ce precieux metal; mais je fus fort surpris de les voir rompre leur plus grand vœu. Neanmoins je ne me fis pas trop prier pour recevoir un don si considerable; car je voidai fort cavalièrement le bassin dans mes poches. Après quoi le General, pour me combler de bienfaits, me fit avaler quelques gouttes d'un Elixir de sa façon, qui me parut d'abord d'un gout exquis & fort restaurant, mais un moment après il m'excitâ un vomissement si violent, qui me fit sortir de l'estomac toutes les maximes qui me restoit, les quelles furent soigneusement ramassées par les Ignatiens.

Alors je connus que je ne m'étois point trompé dans le jugement que j'en avois fait. Car m'ayant extorqué ce qu'ils souhaitoient, ils me chasserent de leur College avec toute sorte de mepris, à peu près comme un riche chasse un pauvre de chez lui; & au lieu des Quadruples, je trouvai dans mes poches une poudre noire comme les voutes de l'Abyssine, que je portai par curiosité chez un habile Chymiste, pour qu'il m'expliquât ce Phenomène si étrange. Mais il me traita de fou, disant que je voulois lui persuader ce qui n'étoit pas possible *in rerum natura*, vû que s'il y avoit un Diable aussi savant qu'on se l' imagine, il n'auroit pas pû, avec tout son savoir, produire un tel effet. Alors perdant patience, je lui repliquai; Qu'il avoit raison de douter qu'il y eut des Diabes aux Enfers, puisqu'ils

puisqu'ils en étoient tous sortis pour former la Société Ignatienne.

Après un accident si fâcheux je fus contraint d'aller mendiant dans les gargotes & dans les lieux de débauche un Liard, un jule & très rarement un teston auprès de ces pauvres petits Abbés ou Clercs, qui souhaitent d'avoir une légère connoissance de mes maximes pour se rendre utiles aux Prélats Romains; & c'est tout ce que je pus faire, les Ignatiens m'en aiant à peine laissé la teinture.

Je me trouvois dans cette déplorable situation, quand un de mes nouveaux Disciples, qui avoit plus de genie que les autres & qui postuloit la place de *Monsignore di Camera* auprès d'un Cardinal, me suggera; Que si j'avois présenté une requête à la Sacrée Congregation de *Propaganda fide* pour en obtenir l'emploi vacant d'Imprimeur, en lui exposant comment je savois que l'Université des Politiques avoit déclaré, que *propagare Fidem Catholicam* ne vouloit dire autre chose qu'*extendere jurisdictionem vel potestatem Ecclesie*, facilement je l'eusse obtenu; vû que cette Congregation m'avoit encore en grande estime, me connoissant pour celui qui avoit enseigné aux plus grands Princes les môiens de s'aggrandir: D'autant plus que les Ignatiens n'auroient jamais osé publier le perfide Larcin qu'ils m'avoient fait. Je suivis l'avis de mon ami, & j'obtins la patente d'Imprimeur des Saints Decrets de la très pieuse Congregation de *Propaganda fide*.

Ce nouveau emploi que j'exerce maintenant, étant fort embarrassant & peu profitable; la sacrée Congregation touchée de mon triste état m'a permis fort charitablement



de pouvoir aussi travailler pour le Public, pourvû que les livres que j'imprimerois fussent toujours édifiants & propres à augmenter la Gloire & la Puissance de la Sainte Eglise Romaine. Dès lors je me suis occupé à remplir dignement mon Emploi; & parmi le grand nombre d'Ouvrages que j'ai publiés, qui tous ont vanté les éclatantes vertus & les très saintes actions de l'Eglise Romaine & de son Chef infaillible, aucun ne fut capable de la faire tant vénérer que le présent Traité que je viens d'imprimer. Il m'est tombé entre les mains de la manière que tu vas entendre.

L'Auteur de ce Traité étant persécuté par les ennemis de sa Patrie, prit la résolution de composer cet Ouvrage & de le présenter en manuscrit à un Grand, afin qu'en considération d'un service si important il voulût le défendre contre leurs persécutions, & délivrer en même tems sa Patrie des maux infinis qu'elle souffroit de ces gens-là: & comme l'Auteur savoit que je connoissois à fond le naturel des Princes, puisque j'avois été leur principal Conseiller avant que les Ignatiens m'eussent assassiné; il me demanda mon Conseil sur ce qu'il vouloit faire. Pour le satisfaire je lui parlai donc en ces termes:

„ Ceux qui souhaitent obtenir quelque chose
 „ d'un home, emploient ordinairement les
 „ prières, ou les recompenses, ou les menaces;
 „ ou gagné par l'interêt, ou intimidé par les
 „ menaces, il se dispose à accorder ce qu'on
 „ lui demande: Mais parmi les homes cruels,
 „ ravissans, avarés & selon eux puissans,
 „ ces moiens n'ayant point de lieu; inutile-
 „ ment

„ ment se fatiguent ceux qui s'imaginent les
 „ fléchir par leur prières, ou les gagner par
 „ des presents, ou les intimider par des
 „ menaces. C'est pourquoi je te conseille à
 „ ne point perdre inutilement ton tems &
 „ tes peines en lui sacrifiant un Ouvrage qui
 „ peut être si avantageux au Public, pour
 „ en obtenir rien: & ne te fie pas aux pro-
 „ messes de certains Grands qui sont esclaves
 „ de la superstition & de l'avarice. Car
 „ c'est la force & la nécessité, & point les
 „ sermens, les écrits & les témoins qui font
 „ observer la foi à tels homes. Croi-moi,
 „ j'en ai fait une terrible épreuve.

Mon Discours le fit changer de dessein, &
 le determina à me remettre son Traité, afin
 que je le misse au plutôt au jour. J'ai exé-
 cuté les volontez de mon ami en l'imprimant;
 & pour que le Lecteur scrupuleux & bigot
 n'ait aucune peine à le lire, je me suis pourvû
 d'un bon Privilège de sa Sainteté. Vis loin
 des Tirans si tu peux, & tu vivra heureux †.

B E N E D I C T U S XIII. Pont. Max.

Dilecto filio Nicolao Macchiavello sacre Con-
 gregationis de propaganda Fide Typographo,
 salutem & apostolicam benedictionem. Exponi
 nobis nuper fecisti, quod licentiam imprimendi
 librum, cui titulus est, Recit fidelle & comi-
 que de la Religion des Cannibales modernes,
 &c. a nobis obtinere desideres; ipsumque auto-
 graphum santi Officii supremo Inquisitori, ut is
 eum diligenter examinet, communicasti; cumque
 ille

† Longe esto ab homine habente Potestatem occidenti.
 Eccles. cap. 9. vs. 13.

ille de omnibus, quæ in dicto libro continentur, nos
 plene informaverit: Nos tibi concedimus, atque ex-
 presse mandamus, ut quam primum eum imprimi fa-
 cias, ut pote quem maxime utilem judicamus ad om-
 nes Fideles erudiendos ac ædificandos, ad Romanæ
 Ecclesiæ splendorem augendum, & præterea ad vir-
 tutes egregias Ecclesiasticorum toti Mundo patefa-
 ciendas. Qua propter nos mandamus Archiepiscopis,
 Episcopis eorumque vicariis, & fratribus nostris in
 spiritualibus generalibus; ut non solum in Diæcesi-
 bus eorum dictum Librum legi permittant; sed etiam
 ut legi præcipiant ab omnibus, qui legere norunt;
 & ut ii qui legere non norunt, audiant eum Legi
 a Pastoribus suis, qui eum semel in qualibet sep-
 timana publicè legere tenebuntur. Atque ordina-
 mus ac volumus, ut in posterum frequens lectio
 hujus libri vicem recitationis Divini Officii ob-
 tineat. Cui omnes Indulgentias concedimus, quæ
 ab Antecessoribus nostris concessæ sunt iis, qui
 Divinum officium recitent: & in præsens decem
 mille annorum concedimus iis omnibus qui dictum
 Opus ter complete legerint: Atque insuper Ple-
 nariam in articulo mortis concedimus morituris
 omnibus, qui dictum Opus super lecto collocave-
 rint. Ac declaramus excommunicatos omnes qui
 eum legere vel legi audire recusaverint, a qua
 excommunicatione absolvi non poterunt, nisi prius
 huic nostro Decreto obediant; Quod præcise ac
 absolutè volumus. Non obstantibus constitutioni-
 bus & ordinationibus Apostolicis cæterisque con-
 trariis. In cujus finem præsens Privilegium
 oranti concessimus: & quo magis quanti dictum
 Opus faciamus sciatur, nomen nostrum præsentis
 Decreto affigi volumus. Datum Romæ apud Va-
 ticanum, sub annulo Piscatoris, die XXVII. Au-
 gusti MDCCXXVIII. Pontif. nostri, anno quinto.

BENEDICTUS PAPA.

R E-

R E C I T
FIDELLE ET COMIQUE,
DE LA
RELIGION DES CANIBALES
MODERNES.

L'ARDENTE Devotion que nos Moslems ont pour la Ville de la Mecca, à cause que le plus grand des Prophètes (selon eux) l'honora de sa Naissance, & parcequ'elle fut sanctifiée par la miraculeuse descente du Divin Koran du Paradis, les oblige d'aller au moins une fois dans leur vie visiter ce Saint Lieu, & de là passer à Yathreb*, ou reposent les précieuses Reliques du Bien-aimé Envoyé de Dieu, pour les venerer, & contempler en même tems les merveilles éclatantes que le Tout-Puissant a fait par la main de son grand Apôtre, pour autoriser sa Divine Mission.

La neuvième Lune Ramadan fut ce tems heureux, dans lequel l'Être suprême envoya par Gabriel Arcange ses très saintes volontez écrites dans le Koran à Muhammed son Excellent Prophète, afin qu'il les annonçât aux homes & leur apprit par ce moyen à faire leur salut.

C'est cette Lune que les Moslems choisissent pour aller à la Sainte Ville.

Mon Pere, Zelim-Ben-Haly, home sexagenaire, étant fort Zelé Moslem, prit la resolution de ne plus differer ce Saint Voyage;

* Medine.

& comme il me cherissoit fort, il voulut m'emmener avec lui. Nous nous embarquames donc le 19 jour de la Lune Chaaban, l'année de l'Heira 1098 sur une Saïque d'Alger qui faisoit voile à Alexandrie, dans le dessein ensuite de nous aller joindre à la Caravane du grand Cairo, qui va à la Mecca.

Mais hélas! mon Pere tarda trop à remplir ce devoir, & Dieu le punit de sa negligence: car six jours après nôtre depart d'Alger, étant heureusement arrivez à la hauteur du Cap Bono, nous vimes du côté de l'Isle de Pautalarea un gros Navire. Le Patron de la Saïque fit d'abord monter un matelot au haut du grand Peroquet pour l'observer; & en peu de tems il découvrit que c'étoit un Navire de guerre Maltois, qui couroit sur nous.

Cette mauvaise nouvelle donna l'alarme à nos Gens, & sur tout à plusieurs Femmes de Marchands qui étoient à bord avec leurs Maris; dont les uns alloient à Alexandrie pour y vendre & acheter des Marchandises, & les autres alloient de là au grand Cairo dans l'intention de passer à la Mecca aussi bien que mon Pere & moi. Les cris effroyables & les pitoïables plaintes qu'elles faisoient sans cesse, obligerent le Patron de les faire enfermer dans la sainte Barbe, de même que plusieurs homes pas moins effraïez, afin qu'ils ne repandissent point leur crainte parmi nôtre equipage.

Le Patron fit ensuite mettre à l'autre bord, dans l'esperance de pouvoir gagner Terre avant que l'Ennemi put l'atteindre: Mais ce fut en vain. Car, quoique nous fissions force de voiles, & que nous eussions dix ou douze

douze milles d'avance sur le Corsaire, néanmoins comme il étoit meilleur Voilier, il nous atteignit en moins de trois heures. D'abord il tira un coup de Canon pour nous faire abaisser les voiles, & peu de tems après il nous parla avec un Porte voix, & nous menaça de nous couler à fond si nous le forcions de tirer un autre coup.

Nôtre Patron, qui étoit brave & prompt, ressentit vivement cette fière menace. Car il déclara que, puisqu'il ne pouvoit pas se défendre, il aimoit mieux mettre le feu aux poudres & sauter en l'air, que devenir l'esclave d'un Infidelle. Cette résolution si hardie ne plut point à l'Equipage, & encore moins aux Passagers, qui aimoient mieux être vivants en esclavage, que morts en liberté; Ainsi le Patron fut forcé d'amener le Pavillon & de se rendre au Corsaire.

Il vint donc à l'abordage. Sur le champ il se fait de nos armes: après il fit passer nôtre Patron, nos matelots & Passagers dans son Navire, qu'il fit mettre aux fers sous bonne garde. Il envoia à bord de la Saïque plusieurs de ses matelots, après quoi il cingla vers Malthe, & la Saïque le suivit.

Trois jours après, le Corsaire, dont le nom étoit Scaramb, entra glorieusement avec le St. Jacobo son Navire & avec sa Prise dans le Port de la Valette. Nos matelots furent mis dans la Prison ordinaire des Esclaves qui sont destinez pour armer les Galeres de ces Corsaires, & nos Marchands avec leurs Femmes furent mis dans une autre, ou l'on met ceux qui peuvent se racheter.

Voilà quel fut le logement qui fut donné à mon Pere. Quant à moi, comme je n'a-
vois

vois alors que neuf ans, & que j'étois d'une grande vivacité & assez bien fait, Scaramb me garda auprès de lui; & quelque tems après allant au service d'un Prince d'Aufonie, il voulut que je le suivisse.

Etant donc arrivez à Taurasia, il me mit entre les mains d'un espèce de Dervis, qui, par le moïen de la *Lingua franca*; me dit en fort peu de mots, qu'il falloit absolument que je quittasse la Secte de Muhammed parcequ'il étoit un Imposteur, & que j'embrassasse la Religion Payenne de ce Pays, qui étoit la meilleure de toutes & hors de laquelle il n'y avoit point de salut: Outre qu'en faisant celà je serois aimé & respecté de tous les Payens, au lieu qu'en le refusant je serois haï & maltraité comme un chien enragé.

L'exécrable blasphème que cet Infidelle vomit contre nôtre grand Prophète me fit trembler; mais sa proposition impie & injuste me mit au desespoir. Car, disois-je en moi même, faudra-t-il que je cesse d'adorer un seul & vrai Dieu, pour adorer un milion de fausses Divinitez, si je ne veux pas être le plus infortuné des homes? D'ailleurs, ne serois-je pas un insensé si je voulois me rendre malheureux, pour ne vouloir pas embrasser une Religion qu'on m'assûre être la seule bonne & veritable?

Etant dans cette perplexité à cause de mon tendre âge, le Dervis n'eut pas beaucoup de peine par promesse ou par menace de me faire declarer que je voulois être Payen. M'ayant extorqué cette Declaration, on m'ôta mes habits, & on m'en donna de blancs. Ensuite on me conduisit dans la plus grande Mosquée

Mosquée de la Ville, ou, après m'avoir fait plusieurs questions que je n'entendois pas, aux quelles cependant quelqu'un repondoit pour moi sans favoir mes intentions, on me versa de l'eau sur la tête, qui, par une qualité occulte, me fit devenir Payen avant que je connûsse les Principes de la Religion Payenne. Voici la Doctrine que ce Dervis m'enseigna dans la suite.

I. Que les Païens adorent de la première Adoration une *Toute Puissante Divinité*, modifiée en *quatre Etres Divins*, dont *trois* sont egaux en pouvoir & en sagesse ; mais le quatrième, qui est une *Grande Déesse*, a plus d'autorité, plus de bonté & plus de perfections que les *trois* autres ensemble: Aussi les Païens adressent continuellement leurs vœux & leurs prières à cette *Divinité Femelle*: Ils l'adorent par reconnoissance d'une manière toute particulière, & font peu de cas des *trois premiers Etres Divins*.

II. Que le *second* de ces *Etres*, qui est la *Divinité* même, s'est manifesté une fois aux Homes sous la *figure humaine*, & a conversé avec eux pendant plusieurs années ; après quoi il est retourné au Ciel Empyrée, auprès du *Premier Etre*, où il restera constamment jusqu'à la consommation des Siècles.

III. Neanmoins, que ce *second Etre* demeure encore parmi les Païens, & se trouve *réellement* dans une infinité d'endroits à la fois, sans quitter la place qu'il occupe auprès du *Premier Etre*.

IV. Que les Païens adorent, de la troisième adoration, les *Demi-Dieux*, les *Demi-Déeses* & les *Idoles* des deux Sexes.

V. Que ce *second Etre Divin*, avant que
de

de monter au Ciel Empyrée, a laissé sur la Terre un Vice-Dieu avec un Pouvoir absolu de faire & defaire tout ce que bon lui semble, du quel pouvoir il a aussi revêtu tous les Vice-Dieux ses Successeurs; qui, étant Chefs de toute la Religion se font toujours tenu dans la sacrée Ville Mavortia, Capitale du vaste Empire des Payens.

VI. Que les Payens ne doivent pas consulter leur Koran, parcequ'étant rempli de passages obscurs, sujets à plusieurs sens & incomprehenfibles, ils peuvent facilement s'y égarer & s'y perdre; mais qu'ils doivent s'en tenir aux Saintes Decisions du Vice-Dieu ou Moufti Regnant, qui fait non seulement les volonte des Demi-Dieux & des Idoles, mais aussi celles de la Grande Divinité, c'est à dire des quatre Etres Divins, & qui ne fauroit errer quand même il le voudroit, parce-qu'il est infallible ou inaccessible à l'erreur & à la moindre illusion.

VII. Que les Payens ne doivent pas non plus aprofondir les Myftères de leur Religion, mais s'y soumettre aveuglement, & les venerer comme veritez incontestables, quand même ils choqueroient la raison & seroient contradictoires en eux mêmes; vû qu'en matière de Foi les contradictions ne doivent point alarmer: Que plus une chose paroît impossible, plus elle est propre à être crüe: Qu'il n'y a pas de merite à admettre ce qui est conforme à la raison ou au bon sens, mais que c'est un heroïsme Payen de croire, ce qui est le plus absurde & qui repugne le plus aux sens. Car, pour s'attirer la faveur du Ciel, il faut absolument faire un objet de sa foi des propositions les plus déraisonnables

raisonables & des sottises les plus grossières.

Imbu de ces faux & très pernicieux Principes, je n'osai jamais lire le Koran Payen, ni examiner cette nouvelle Religion que j'avois embrassée par force plus que par choix; ni en un mot faire usage de ma raison jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'une aventure assez bizarre me fit tout à coup ouvrir les yeux, & soupçonner la Doctrine que j'avois apprise de ce Dervis.

Dans cette Religion il y a plusieurs sortes de Prêtres & Prêtresses destinez au service des Mosquées. Ils sont tous distinguez par leur rang & par leurs Emplois. Après le Moufti qui est le Chef de tous, comme j'ai déjà dit, il y a les Cadileskers, les Moulas, les Cadis, les Imans, les Danishemens, les Hodgias, les Dervis ou Santons aussi bien que dans la Religion Muhammedane; & de plus il y a des Vestales de plusieurs ordres.

Ces Santons sont en grand nombre dans les Villes & dans les Campagnes, & vivent entièrement séparés des autres Prêtres & même assez des homes en general, mais ils conversent fort souvent avec les Femmes, apparemment parceque c'est le Sexe le plus devot. Ces Santons, dis-je, sont divisez en plusieurs Sectes, & chaque Secte à un Chef à qui elle obeit, qui se tient toujours dans la sacrée Ville, pour être plus à portée de recevoir les ordres du Moufti. Ils suivent des loix différentes, qui ont été données (à ce qu'ils disent) à chaque Secte par les Demi-Dieux qui les ont fondées, & chaque Secte est distinguée par sa couleur & sa forme d'habillement.

Z

Ils



Ils se vantent d'être les Mediateurs entre le second Etre & les homes: Bien plus, ils pretendent pouvoir obtenir ce qu'ils veulent de lui, parcequ'ils l'ont toujours enfermé & comme prisonnier dans une Boëte d'argent qui est à leur disposition, & à cause qu'ils se disent les favoris de la Grande Déesse sa Mere. Ils pretendent aussi expier par leurs grandes mortifications & penitences les crimes de ceux pour qui ils intercedent.

Item, les Santons s'attribuent le pouvoir de pardonner tout Peché, & par là preserver les Manes du noir Tartare, & les delivrer du troisieme lieu expiatoire, pour les faire jouir des plaisirs ineffables de l'Empirée: Croiance, qui pousse fort aisément les homes au Vice! En un mot ces Santons affectent une si grande austerité de vie, & jouent si bien leur rôle qu'ils s'attirent toute la Devotion des Peuples, & s'emparent souvent du bien des Familles.

Il est bon aussi de sçavoir que tous ces Prêtres sont Magiciens, & les plus experts dans l'art Magique qu'il y ait jamais eu au Monde. Car non seulement ils commandent aux Esprits, aux Elemens & au Tems; mais ont aussi le pouvoir, par la vertu Specifique d'un Charme fort court, de multiplier leur Dieu-home deux millions de fois, ou pour mieux dire, de créer deux millions d'Etres aussi puissans que lui & entièrement ses semblables; qui ne sont cependant que le même second Etre Divin, qui se tient sans cesse auprès du Premier Etre dans l'Empyrée; De sorte que par ce sortilège ils depouillent ce second Etre Dieu-home de la troisieme partie

partie de la Dignité suprême qui lui appartient, en le forçant de la partager avec un nombre infini d'Êtres ses Égaux en Puissance & en tout.

Maintenant il nous faut observer que le premier, le troisième, & le quatrième des Êtres adores par ces Payens, sont invisibles; mais le second, multiplié en une infinité de Dieux entièrement ses égaux, est toujours visible sous la figure d'une *Gofre*: Et ce qui est merveilleux, les Payens croient fermement que cette *Gofre* est le vrai corps vivant du second Être humanisé. A la vérité les sens & la raison font continuellement leurs efforts pour les faire revenir d'une erreur si grossière, mais les Payens méprisent leurs remontrances & rejettent leurs témoignages. Si puissante est leur foi!

Les Payens apprennent aussi de leurs Prêtres que cette *Gofre Deifiée* est une nourriture très Salutaire pour leurs *Manes*, & qu'ils sentiront un plaisir extrême en la prenant souvent. Ainsi les Payens sont si goulus de cet *aliment celeste*, qu'ils massacrent chaque jour plusieurs millions de ces *Êtres humanisez*, & sont devenus par là les plus habiles Bouchers de Chair humaine de toute nôtre Planete, même sans en excepter les *Anthropophages* de l'Amerique.

Parmi les étranges opinions de ces *Canibales modernes*, il y en a une très bizarre. Ils croient que si une de ces *Gofres Deifiées* étoit brisée & reduite en poudre, chaque *particule* seroit la même Divinité que la *Gofre* entière. Or, si celà est vrai, nous pouvons inférer du grand nombre de ces *Particules*

dejà repanduës dans le Monde, que ces Payens ne pourront à l'avenir ni manger, ni boire, ni respirer fans avaler à chaque instant une infinité de *Dieux*. Ce qui se peut fort aisement comprendre, si nous considerons combien souvent ils mangent leur *Dieu*, & la grande quantité de *Gofres Deifiés* qui se consomment dans une seule année pour satisfaire la gourmandise d'un Peuple aussi nombreux que les *Cannibales modernes*. Car, quoique ces *Gofres Deifiés* soient, au dire de ces Payens, incorruptibles, neanmoins il faut qu'elles sortent du corps humain de la même manière que sortent toutes les superfluités dont la Nature se decharge; & par consequent, qu'elles soient en très petites parties & en grand nombre, puisqu'on n'a jamais vû une *Gofre Deifiée* sortir du corps entière, comme elle y étoit entrée.

Toutes ces Divinités ainsi multipliées sortant donc du Corps des *Cannibales*, incorporées avec d'autres matières, doivent se soumettre au cours éternel de Nature qui a ordonné, que lorsque les parties se dissolvent d'un corps, les humides ou aqueuses se separent des seches & pesantes; & celles-ci, des legeres ou volatiles. De sorte que les humides se joignent aux liquides ou fluides; les seches ou pesantes, aux arides ou terrestres; & les legeres ou volatiles, aux subtiles ou celestes: s'unissant ainsi à leurs *premiers Principes*, jusqu'à ce qu'elles se mélangent de nouveau pour former un autre Corps mixte.

Selon cette Idée fondée sur l'expérience, il est évident que non seulement les eaux, les

les Plantes & toutes les productions de la Terre font déjà impregnées de ces *Particules Divines*, mais les *Atomes* mêmes seront avec le tems tous deifiez. Ce qui sera certainement très avantageux aux *Cannibales*, parcequ'ils auront abondamment de ce *Mets* délicieux, fans avoir la peine de forger chaque jour tant de *Dieux*, & consumer inutilement tant de Farine pour faire les *Gofres*, la quelle pourroit être d'un grand secours à la *Nation Cannibale* en tems de Difette.

Aiant donné au Lecteur une petite Idée de cette Religion profane & impie, je ferai le Recit de l'avanture, par laquelle je me suis converti.

Il y a à Taurasia une Idole très fameuse par les Graces continuelles, dit-on, qu'elle fait à ceux qui se recommandent à elle, qui s'appelle *Diva Consolatrix*. Elle est placée dans une magnifique Mosquée, desservië par des Santons blancs. L'année de la grande mortalité des bestiaux, sa bonne renommée obligea les Peuples des environs de recourir à elle avec des riches presents, pour qu'elle daignât faire cesser cette espèce de contagion, & les Santons blancs recevoient les offrandes d'or & d'argent qu'on faisoit à l'Idole.

Ces precieux Dons firent naître une extrême envie aux Santons noirs, qui gardoient une autre Mosquée près de celle-là, d'en avoir leur part. Mais, comment faire? Ils avoient bien des Idoles à la verité, mais elles n'accordoient que des petites Graces, & même fort douteuses: comme de faire cesser la fièvre à une Personne, lorsqu'elle

en devoit être naturellement delivrée ; accorder la faveur à une Femme d'accoucher d'un Garçon, lorsqu'elle ne pouvoit pas mettre au jour une Fille : Sauver la vie à un home qui avoit receu plusieurs blessures, dont pas une n'étoit mortelle ; Faire trouver à une Dame son Bichon perdu, lorsqu'elle promettoit une bonne recompense à qui le lui trouveroit : Preserver un home de faire naufrage, qui n'alloit jamais sur l'eau, & une infinité d'autres graces de cette nature.

Mais leurs Idoles n'en accordoient point d'éclatantes, telles que de faire cesser une Peste, de donner sur le champ la pluie ou le beau tems selon le besoin, comme fait l'admirable Idole *Secundus* Patron de Taurasia ; ou de chasser les Démons du Corps des Possédez ; ou de faire voir les aveugles, ouïr les sourds, parler les muets, courir les estropiez ; & enfin faire qu'une centaine de bombes jettées sur leurs Mosquées ne derangeassent pas une seule tuile, comme a fait la glorieuse *Diva Consolatrix* lorsque les *Gaules* bombarderent, il y a environ 30 ans, la Ville de Taurasia.

Ce sont là les graces qu'il falloit faire pour s'attirer la veneration des Peuples, qui aiment & veulent toujours du merveilleux ! C'est aussi à quoi les Santons noirs pensent en très habiles Gens, & voici comment ils s'y prirent.

Ils faisoient dans ce tems là demolir une partie de leur Monastère, qui tomboit en ruine. Sur la muraille qui donnoit sur la grande rue Dalmatia, il y avoit la peinture d'une Femme qui tenoit un Enfant dans ses bras

bras à peu près comme la *Diva Consolatrix*. Les rusés Santons firent coucher légèrement du plâtre pendant la nuit sur cette *Image* par un Maçon adroit qu'ils avoient mis dans leurs intérêts; & le lendemain ils posterent dans la ruë plusieurs Gueux des deux Sexes, dont les uns contrefaisoient les Possédez; les autres les aveugles; les uns les boiteux, & les autres les sourds & muets: Quand tout fut en ordre, la Farce commença.

Le Maçon faisoit semblant de frapper de grands coups sur la muraille, & juroit & pestoit de ce qu'il ne pouvoit pas la briser: Mais à la fin frappant le dernier coup là où il falloit, il fit tomber une partie du Plâtre qui couvroit le visage de la Femme. Aussi tôt il se mit à crier miracle! miracle! Une foule de Peuple étant sur le champ accourüe, il dit tout haut; qu'il n'étoit pas étonné s'il n'avoit jamais pû rompre cet endroit, quoi-qu'il l'eut frappé pendant long-tems de toutes ses forces, parceque la *Magna mater* ou la *grande Déesse* avoit voulu préserver son Image & celle de son *Divin Fils*.

A l'instant il se mit à genoux, & l'adora: Tout le Peuple en fit autant; & quelque tems après, les *Demons* qui étoient dans les corps des Possédez commencerent un tintamarre horrible, & à déclarer que c'étoit là la seule & véritable Image de la Glorieuse *Déesse* & de son *Fils*, dont la puissance les forçoient à déloger de ces corps. D'un autre côté, les aveugles se mirent à crier Miracle! & remercier cette miraculeuse Idole pour leur avoir rendu la vuë. D'autre part, les estropiez jetterent leurs bequilles, &

crierent en marchant, miracle! Ailleurs, les sourds ouïrent, & les muets parlerent: en un mot, on n'entendoit dans cette ruë qu'un retentissement confus, causé par mille voix qui sans cesse crioient Miracle! lequel bruit courut en fort peu de tems par toute la Ville.

Ces bons Santons ensuite, craignant qu'on ne leur jouât un mauvais tour, mirent fort prudemment des Gardes autour de la nouvelle Idole, & quelques jours après ils firent scier cette partie de la muraille ou étoit la Divine Image, & la placèrent pompeusement au milieu de leur Mosquée. Après quoi ils eurent l'adresse d'acheter plusieurs pieces d'argent & d'autres qui sembloient d'or, dont ils l'ornèrent, afin que ces nouvelles offrandes, servant de preuves authentiques des Graces que cette Idole accordoit, disposassent facilement les Peuples à lui faire des dons, pour gagner sa Divine bienveillance.

La renommée de ce grand Prodiges effraïa les Santons blancs, parcequ'ils s'apperçurent immédiatement que cette nouvelle Idole n'étoit parüë que pour supplanter la leur. Pour éviter donc ce grand mal qui les menaçoit, ils s'aviserent de la décrier, publiant; que cette Image n'avoit jamais fait aucun miracle, & que tout ce qu'on avoit vü touchant les Possédez, aveugles &c. n'étoit qu'une fourbe & une pure invention des Santons noirs, comme nous avons dit, afin de gagner la Devotion des Peuples & attirer à leur Mosquée les precieuses offrandes qu'on presentoit à juste titre à la *Diva*

Consolatrix;

Consolatrix: Enfin, ils prouverent évidemment que les Santons noirs en avoient imposé à toute une Ville.

Ces derniers, se voïant ainsi diffamer par les Santons blancs, usèrent de répresailles, & à leur tour ils les decrierent, disant publiquement; que la prétenduë trouvaile que l'*Aveugle* avoit fait de la *Diva Consolatrix* n'étoit qu'une grossière Fable inventée par les Santons blancs pour s'enrichir aux dépens de l'ignorant vulgaire, comme ils avoient fait depuis plusieurs Siecles, lui faisant accroire qu'elle accordoit des Graces signalées, qui n'étoient dans le fond qu'imaginaires. Car, toutes les guerisons miraculeuses des aveugles & autres, n'étoient que des artifices & des Impostures des Santons blancs, qui n'avoient pour fondement que la credulité des Peuples; & tout cela fut bien démontré par les Santons noirs.

Voilà quelle fut la cause qui me fit douter des points les plus sacrez de la Religion des *Cannibales*. Car, comme on m'avoit inspiré une plus grande Veneration pour la *Diva Consolatrix* que pour aucune autre Idole, & que ma devotion s'étoit jusqu'alors non seulement maintenuë par la Foi, mais accruë de plus en plus par les miracles qu'on me persuadoit qu'elle faisoit, aussi tôt je compris qu'elle ne meritoit point d'être adorée, & je jugai toutes les autres indignes de mon adoration.

Ce mepris que je conçus pour leurs Idoles, me jetta dans une grande méfiance de moi même. Je pensai que comme j'avois été trompé si ouvertement par leurs Santons



à l'égard de cette si celebre Idole, je pourrois bien aussi l'être par leurs Hodgias, en croyant sans examiner tous les Mystères & articles de Foi qu'ils me debitoient. Car au bout du compte, les Santons étoient Prêtres aussi bien que les Hodgias, & même beaucoup plus respectables par la fainteté apparente de leur vie, & néanmoins j'avois été convaincu par leur propre aveu, qu'ils étoient des fourbes, c'est pourquoi les Hodgias pouvoient bien être aussi des Impos-
teurs.

Ces reflexions me firent prendre la sage résolution d'examiner moi même leur Koran; & les écrits d'un certain *Hodgias*, qui s'étoit revolté contre le Moufti il y avoit environ deux cent ans, m'en augmentèrent l'envie. Dans ces écrits, aussi bien que dans ceux d'un *Santon noir* qui en avoit fait autant, je vis qu'il falloit lire le Koran Payen d'une necessité absoluë pour des raisons solides qu'ils alleguent.

J'en fis donc la lecture sur leur Parole: mais j'avoue ingenuement que je ne fus du tout point satisfait de la *premiere Partie*, parceque je crus y trouver une infinité de choses tout à fait incompatibles les unes avec les autres, absurdes & impossibles, qui me donnerent bien de l'occupation avant que je pusse les comprendre. Au contraire j'ai eu une grande satisfaction en lisant la *derniere Partie*, c'est à dire les quatres Sections qui contiennent les loix & la vie du Second Etre *Dieu-home*, parceque je n'y trouvai que des choses possibles, justes & propres à être comprises de qui conque vou-
dra

dra se servir de sa raison ; quoi qu'elles semblent obscures & incompréhensibles , à cause qu'elles sont cachées sous un sens métaphorique & figuré , comme j'ai démontré dans un autre Ouvrage. Mais à dire le vrai , je ne fus point satisfait du *Supplement* , parcequ'il me paroît contenir des choses contraires aux intentions de cet Excellent Législateur.

Par la lecture de ces Sections je connus aisément que la Religion *Cannibale* que je professois , n'étoit plus la même que cet Etre *Dieu-Homme* avoit laissée aux hommes ; & que c'étoit les Prêtres Payens qui l'avoient altérée & tournée sans dessus dessous pour en forger une nouvelle , qui ne s'opposât pas comme celle-là à leur avarice , ambition & vengeance ou Tyrannie ; Caractères inséparables de tous les Prêtres de la Religion *Cannibale* ! En un mot , je compris que les Hodgias défendoient la lecture des livres sacrés , afin qu'on ne put pas découvrir leur fraude , suivant l'exemple de notre faux Prophète Muhammed , qui , pour que ses Sectateurs ne découvrirent jamais les siennes , leur défendit d'étudier , sachant que l'ignorance est bonne mere des Superstitions.

Cet Hodgias & ce Santon noir s'étant revolté , prêcherent d'abord une nouvelle Doctrine tout à fait opposée à celle des *Cannibales* , & presque conforme à celle que nous trouvons dans les quatre Sections , mais entièrement semblable à celle qui est dans une partie du *Supplement*. Ils l'appellerent par excellence *Religion purifiée* , parcequ'ils l'avoient

voient effectivement nettoïée d'une bonne partie des superstitions & des abus de la Payenne, & ils furent honorez du nom de *Purificateurs* par leurs Disciples, lesquels s'étant accrus en peu de tems, pour se distinguer des *Cannibales*, se firent appeller *Purifiez*; & sans les grandes querelles qu'ils eurent entre eux au sujet de quelques articles de Foi peu importants, ils auroient selon toute apparence pû faciement renverser l'Empire du Moufti & le Paganisme entier. C'est de quoi les Hodgias Payens tirent un grand avantage: car ils disent que les *Demi-Dieux*, qui veillent sans cesse à la conservation de leur Religion & des *Cannibales*, envoyerent la discorde & la division parmi ces rebelles pour les confondre.

Ces *Purifiez* s'étant donc ainsi divifez, les uns ont retenu des Cadis, des Imans & des Hodgias dans leur Secte; les autres n'ont retenu que des Hodgias, jugeant inutiles ces autres ordres de Prêtres. Nonobstant ces divisions, les *Purifiez* conviennent pourtant tous dans ce point, favoir; qu'ils sont rentrez dans la bonne Religion, aiant secoué le cruel joug du Moufti. Mais ceux qui croient avoir trouvé la meilleure, outre les Cadis, les Imans & les Hodgias qu'ils ont conservez s'étant séparez des *Cannibales*, ont aussi deux grand Moulas qui sont les Chefs de tous leurs Prêtres, mais point de la Religion comme le Moufti: Car c'est le Souverain, qui, de droit, en est le Chef; étant une Dignité qui doit toujours être attachée à la Souveraineté, ainsi que je l'ai prouvé dans un autre Traité.

Tous

Tous ces Cadis & Hodgias de la Religion Purifiée enseignent non seulement qu'on peut & qu'on doit lire les Livres Sacrez, comme l'ont enseigné les *Purificateurs*, mais que chacun à la liberté d'examiner & de juger lui même sur les points les plus essentiels de la Religion. Car, comme elle est remplie de difficultez & de Mystères incomprehensibles, un home sage, disent-ils, aiant une Idée de ces obtacles insurmontables, ne doit pas facilement se soumettre au jugement d'autrui, parceque c'est une liberté que personne n'a droit de lui ôter, à moins qu'il ne se connoisse en état de le garantir de l'erreur par le moïen d'une infailibilité absolue; & comme aucun home n'est infailible, on doit laisser à un chacun le droit d'examiner librement les matières de Foi. Car les livres sacrez sont seulement les témoins qu'on produit dans les disputes de Religion, mais la raison en est le Juge.

Il s'agit donc de nous persuader nous mêmes, & prendre garde que nous soions persuadez raisonnablement, vû que nous agirions en fous si nous rendions à une moindre evidence, au mépris d'une plus grande & plus forte: Chaque individu humain étant en Droit d'en connoître s'il se sent capable de raisonner, & s'il ne se sent pas, rien au monde ne l'oblige de decider & de faire un objet de sa Foi d'une proposition qu'il n'est pas en état d'examiner. Voila ce qu'un Cadis purifié & très habile nous apprend; mais faisons bien attention à ce qu'un savant Hodgias nous enseigne.

„ Pour moi, dit-il, je suis assuré que le

„ Grand

„ *Grand Dieu* nous a donné la raison pour
 „ discerner le vrai d'avec le faux, & celui
 „ qui ne veut pas s'en fervir, & qui veut
 „ croire les choses sans savoir pourquoi il
 „ les croit; je dis que c'est par hazard qu'il
 „ croit la verité & point par choix, & je
 „ ne puis pas m'imaginer que la *Divinité*
 „ puisse accepter ces sacrifices insensez. Car
 „ de cette manière les Muhammedans & les
 „ Juifs resteront toujours dans leurs erreurs;
 „ & si nos *Purificateurs* & nos premiers
 „ *Purifiez* n'avoient pas voulu faire usage
 „ de leur raison pour decouvrir la fausseté
 „ & l'absurdité des opinions des *Cannibales*
 „ nos Peres, nous serions encore actuelle-
 „ ment plongés dans cette abominable *Ido-*
 „ *latrie*. Ainli, quand même nous nous trom-
 „ perions en cherchant le veritable sens d'un
 „ Passage, nous ne commettrions pas pour
 „ celà aucune faute; Parceque si *Dieu* avoit
 „ voulu être positivement entendu dans ces
 „ endroits, il ne se feroit pas expliqué si
 „ obscurément. Car, comment pourroit-il
 „ s'accorder avec sa sagesse qu'il voulut exi-
 „ ger de nous une chose, quand il ne nous
 „ a pas déclaré sa volonté? Ou, comment
 „ pourroit-il convenir à sa Justice, de pre-
 „ tendre que les homes entendent ses inten-
 „ tions dans ces Passages qu'il n'a pas voulu
 „ reveler?

„ Supposons qu'il y eut un Monarque ab-
 „ solu, qui, en s'absentant de ses Etats,
 „ laissât des loix écrites à ses Peuples afin
 „ qu'ils les suivissent, dont les unes fussent
 „ fort claires ou intelligibles, & les autres
 „ fort obscures & ambiguës; & que ses sujets
 „ obeïssent

„ obeïssent ponctuellement aux claires ; &
 „ quant aux obscures & équivoques, qu'ils
 „ fissent tous leurs efforts pour y decouvrir
 „ les volontez de leur Souverain, & aussi
 „ tôt qu'ils croiroient les avoir decouver-
 „ tes, qu'ils les obeïssent fidellement: Pour-
 „ roit-il ce Prince avec justice & sageffe
 „ s'offenser contre ses sujets, si à cause de
 „ l'obscurité & de l'ambiguité de ses Loix,
 „ ils se fussent trompez en prennant un sens
 „ pour un autre, & manqué de lui obeïr,
 „ parcequ'ils n'auroient pû deviner ses in-
 „ tentions?

Ce Monarque, dis-je, ne feroit il pas un Tiran, s'il vouloit châtier ses sujets pour un crime dont ils ne feroient point coupables? Pareillement le *Grand Dieu* le feroit, s'il vouloit exiger de nous ce qui est hors de nôtre pouvoir & au dessus de l'entendement & de la raison qu'il nous a donné. Car ne feroit-il pas ridicule de penser qu'il voulut exiger des homes de l'or, s'il ne leur avoit donné que du plomb? ou, qu'il voulut pretendre qu'ils volassent, ne leur aiant point donné des ailes?

Enfin, un Hodgias purifié, qui est en grande estime parmi ceux de sa Secte, nous assure; qu'il ne croit pas qu'un home puisse tomber dans l'erreur en faisant de son mieux pour n'y pas tomber; C'est à dire, qu'il puisse être coupable d'erreur, quoiqu'il erre, lorsqu'il n'a pas intention d'errer. De même qu'une tendre Mere, qui aimant passionnement son Enfant, & ne connoissant point la nature des simples, lui feroit avaler un cruel poison, voulant lui donner un cordial.

Voilà

Voilà quelle est la Doctrine que j'ai suivie de point en point depuis ma Conversion pour discerner le *vrai* d'avec le *faux*, & pour diriger mes actions vers le *bien* & éviter le *mal*. C'est une Doctrine que je dois raisonnablement suivre toute ma vie, à moins que quelque nouveau *Purificateur* ne me fasse connoître par des raisons solides & convaincantes, qu'elle est fausse ou erronée. Car alors il me faudra changer de langage: N'étant point & ne voulant jamais être opiniâtre ou obstiné dans mes opinions, comme font les *Cannibales* & les autres Superstitieux; qui adoptent celles qu'ils reçoivent en naissant de leurs Nourrices, de leurs Parens & de leurs Prêtres sans les examiner, par une sottise & detestable prévention qu'ils ont, que leurs opinions sont les seules vraies & bien fondées dans le Monde.

Veuille l'ETRE des *Etres*, qui de toute éternité a rempli & animé le TOUT; disposer de telle manière les organes de l'entendement humain, qu'il puisse distinguer la *Verité* du *Mensonge*; & par cette distinction parvenir à la connoissance de celui qui est infiniment bon, juste, & sage, source de tout bien, & la *Verité* même.

